

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Gers

Livret d'accueil

Année scolaire 2022/2023



Table des matières

Livret d'accueil – année scolaire 2022/2023	2
Mot d'accueil	2
Présentation du département.....	3
Organigramme de la DSDEN	4
Informations pratiques.....	5
A connaître	5
DRH de proximité	6
Service social des personnels	6
Service médico-social des élèves.....	7
Service médical des élèves	7
Service infirmier.....	8
Service social des élèves.....	8
Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport	9
Engagement.....	9
Vie associative	9
Sports	9
Premier degré	10
Présentation générale	10
Second degré	12
Collèges	12
Lycées et formations dispensées.....	17
Formations post-baccalauréat - Brevet de Technicien Supérieur (BTS) [modifié le 9/09/22]	21
Service Départemental de l'Ecole Inclusive.....	21
Le SDEI 32	21
Les parcours de scolarisation	23
Information et orientation.....	27
Centre d'Information et d'Orientation	27
Adresses utiles et partenaires.....	27

Livret d'accueil – année scolaire 2022/2023

Mot d'accueil

Le Gers, un des treize départements de la grande région Occitanie et parmi les 8 qui constituent l'académie de Toulouse, est un territoire rural de 6257 km². Riche de son patrimoine et de ses paysages, il est un des départements les plus ruraux de France et offre une réelle qualité de vie. Comptant 461 communes et près de 190 000 habitants, le territoire est divisé en 4 circonscriptions (Auch Centre, Auch-Nord, Auch-Est, Auch-Sud).

Les établissements scolaires présents sur le département, écoles, collèges, lycées, forment près de 30 000 élèves grâce aux plus de 2000 personnels des établissements publics et privés. L'engagement professionnel, la motivation et le dynamisme de l'ensemble des équipes, est un atout considérable pour offrir des conditions d'apprentissage favorables à la réussite de nos jeunes gersois.

Très attachés aux valeurs de la république, nous savons ce que l'école peut apporter aux élèves, quel que soit leur lieu de scolarisation. Voilà pourquoi nous sommes heureux de vous accueillir dans ce collectif qui œuvre quotidiennement pour relever le défi d'une meilleure justice sociale et de l'élévation du niveau général des élèves.

*L'équipe de la Direction des Services
Départementaux de l'Education Nationale
(DSDEN) du Gers vous souhaite la bienvenue et
ne doute pas de votre engagement pour nos
jeunes générations.*

Présentation du département

Dans le département du Gers, il y a **14 234 élèves scolarisés dans le premier degré** (public et privé sous contrat), ainsi que **13 650 élèves dans le second degré** (public et privé sous contrat).

Le département se compose de la manière suivante :

- ❖ 189 écoles publiques
- ❖ 11 écoles privées sous contrat
- ❖ 2 écoles privées hors contrat
- ❖ 21 collèges publics
- ❖ 3 lycées généraux et technologiques publics (LGT)
- ❖ 2 lycées professionnels publics (LP)
- ❖ 4 lycées polyvalents publics (LGT et LP)
- ❖ 7 collèges privés sous contrat
- ❖ 1 collège privé hors contrat (sans activité)
- ❖ 3 lycées généraux et technologiques privés sous contrat
- ❖ 1 lycée professionnel privé sous contrat

L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers est un des enjeux définis par l'Académie que le Service Départemental de l'École Inclusif (SDEI) prend en charge, sous l'autorité de l'IA-DASEN. Les dispositifs présents sur le territoire sont :

- ❖ 13 Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) en école publique et 1 ULIS en école privée
- ❖ 14 Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) en collège public et 1 ULIS en collège privé
- ❖ 2 Unités Localisées d'Inclusion Scolaire (ULIS) en lycée professionnel public
- ❖ 4 Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) publiques + 1 SEGPA privée
- ❖ 13 Unités d'Enseignement Externalisée (UEE) médico-sociale ou sanitaire

Pour l'année 2022 :

- 1 122 élèves bénéficient d'un accompagnement humain
- 416 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)
- 23 Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) inter-degrés (19 dans le public et 4 dans le privé)

Organigramme de la DSDEN

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Organigramme de la DSDEN du GERS

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers
ACADÉMIE DE TOULOUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

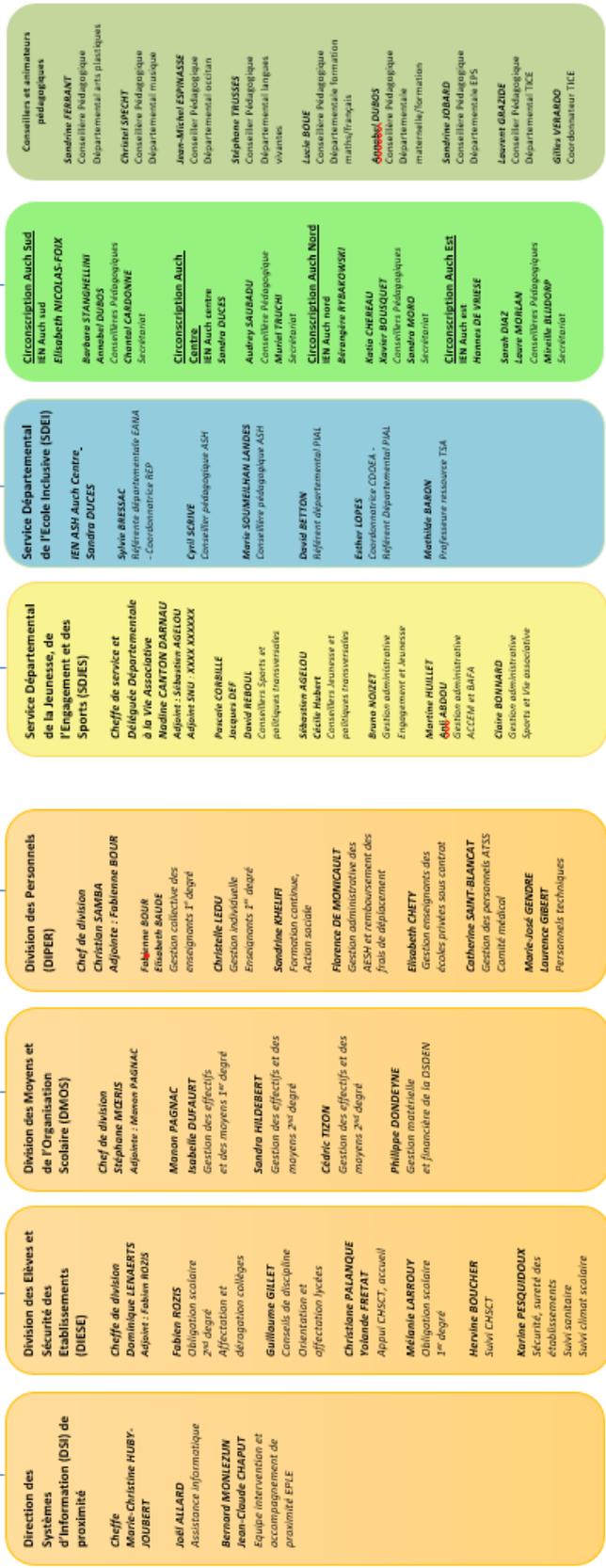
INSPECTEUR D'ACADÉMIE NATIONALE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION
FARID DIEMMAL

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
POQAÏTA BANNIER-GAUTHIER
Assistante : Fabien MACHICOTTE

Pôle Médico-Social
Élèves :
Jean-Pierre LAMARQUE
Anne MOREUIL
Julia TOMIUC
Conseillère Technique Assistante Sociale élèves
XXXXXXXXXX
Conseillère Technique Infirmière
Mylène PONDICQ
Secrétariat CT Infirmière et AS
Valérie BARRERE
Personnels :
Conseillère Technique Assistante Sociale personnels
Florence MAGAULT

CONSEILLERS
IEN Formation et Maternelle
Arielle CABRERA
IEN Instruction En Famille (IEF)
Emmanuel SIMONET
IEN Ecole Inclusive
Sandra DUCES
Conseiller Technique EPS
Christophe COU
Conseiller Technique UNSS
Julien PELLICER
Conseillère départementale de prévention
Isabelle CHEVEREAU

Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) Adjointe de l'IA-DSDEN
ELISABETH NICOLAS-FOIX
Inspecteur de l'Éducation Nationale Information et Orientation (IEN-IO)
Dominique BERLEUX
Inspectrice Jeunesse, Engagement et Sport (IES)
Madine CANTON-DARNAU
DRH de proximité
Florence MCHONGGOU
Chef de cabinet
Claire TSEDIRI
Chauffeur
Laurent AGUIERE



Informations pratiques

A connaître



L'accueil de la DSDEN est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour le public extérieur.



Il est possible de se garer gratuitement à proximité de la DSDEN au sein du parking municipal souterrain des allées Baylac. Il offre 268 places sans limitation de durée, dont 6 pour les personnes à mobilité réduite. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 19h du lundi au vendredi, ainsi que 7h30 à 12h le samedi (avec la possibilité de sortir les véhicules jusqu'à 14h30. Il n'est pas possible d'y laisser son véhicule la nuit.

Deux autres parkings sont gratuits à proximité de la DSDEN. Place de l'Ancien Foirail vous retrouverez 389 emplacements dont 1 pour les personnes à mobilité réduite, la majorité de ces places n'ont pas de limite de temps. A proximité du tribunal, sur les Allées d'Etigny, vous trouverez aussi 344 emplacements dont 4 pour les personnes à mobilité réduite.



Un restaurant inter-administratifs (RIA) pour les agents fonctionnaires, stagiaires, contractuels ou retraités est présent à Auch, à l'adresse Place du Puits de Mothe, à proximité de la préfecture. Il est possible de les contacter au 05 62 61 44 19. La DSDEN est en capacité de créer les cartes et de les alimenter pour ne pas avoir à payer sur place, mais aussi pouvoir bénéficier des subventions interministérielles pour tous les agents dont le nouvel indice majoré est inférieur ou égal à 480.

De nombreux commerçants et restaurateurs, présents à proximité de la DSDEN, offrent une variété de plats à emporter, ou de menus du jour pour les personnels qui le désireraient. Il est donc possible de se restaurer facilement aux alentours de la Place Jean David.



Une carte d'accès est nécessaire pour l'entrée dans le bâtiment. Elle est créée par les services de la DSDEN dès votre arrivée, et la plage horaire au sein de laquelle vous êtes autorisés à entrer est déterminée selon les fonctions qui sont les vôtres. Monsieur Dondeyne, gestionnaire financier de la DSDEN, qui dépend de la division des Moyens et de l'Organisation Scolaire (DMOS), présent au 4^{ème} étage, est la personne ressource pour la création de cette carte.

Cette carte vous permettra aussi de badger à votre arrivée et votre départ, chaque jour. Une machine prévue à cet effet est présente à l'accueil au 1^{er} étage. Deux entrées existent, une principale, ainsi qu'une secondaire adaptée pour les personnes à mobilité réduite avec accès directement sur un ascenseur.



L'ensemble des personnels administratifs est soumis à un contrôle du temps de travail par l'application Incovar. Un guide utilisateur vous sera fourni pour appréhender le logiciel au mieux. Permettant de badger à chaque arrivée, et chaque départ, Incovar prévoit la possibilité d'effectuer ce contrôle via la badgeuse dans le hall d'entrée, ou sur PC. Dans le cas où un personnel administratif ne peut pas badger, il est possible d'effectuer une demande de régularisation horaire auprès de son supérieur hiérarchique. L'organisation du temps de travail, ainsi que les différentes absences qu'il existe, seront explicités en fonction du poste occupé et du statut de l'agent.

Le Compte Epargne Temps est un dispositif permettant à tout agent d'épargner ses droits à congés sur plusieurs années. Cela doit se faire selon des conditions et un calendrier particulier, précisés par les différentes circulaires. Le détail de l'ensemble de la gestion du temps des personnels de la DSDEN du Gers est explicité par la circulaire du 18 novembre 2019 que vous trouverez joint à ce livret.

DRH de proximité

Le nouvel interlocuteur privilégié des personnels de l'Education Nationale est le DRH de proximité. Conseil, accompagnement et soutien dans toutes les étapes de leur parcours professionnel sont ses principales missions. Pour aider au développement personnel et professionnel, la DRH de proximité du Gers peut mettre en place un accompagnement individualisé, animer des réseaux avec des professionnels de proximité, et contribue au repérage des besoins en formation.

En écoutant, conseillant et prévenant, la DRH de proximité va pouvoir répondre à vos questionnements RH, faciliter vos démarches, vous soutenir en cas d'agression physique ou morale, et saura efficacement participer à la résolution d'éventuelles situations conflictuelles. Elle vous accueillera sur rendez-vous ou lors de ses visites en établissements (dates consultables en ligne sur l'intranet du site de l'académie de Toulouse).

DRH de proximité	Contact
Florence Mondongou Directrice des Ressources Humaines de proximité	05 67 76 51 22 E-mail : drhproximite.32@ac-toulouse.fr

Service social des personnels

L'action sociale, culturelle et de loisirs en faveur des personnels constitue un élément important de la gestion des ressources humaines. Elle est destinée à accompagner et à aider les agents aux différentes étapes de leur vie professionnelle. Elle contribue à leur bien-être personnel et permet d'améliorer leurs conditions de travail. Les prestations d'action sociale s'adressent aux personnels du ministère en activité, titulaires, stagiaires et agents contractuels. Elles s'adressent également aux personnels retraités.

Assistante sociale	Contact
Florence Magault Assistante sociale conseillère technique départementale en charge du service social en faveur des personnels	05.67.76.51.40 asp32@32ac-toulouse.fr

Service médico-social des élèves

Service médical des élèves

Médecins responsables départementaux

Médecin	Contact
Docteur Lamarque	Auch – Secteur Est 23 rue Rouget de L'Isle 32 000 Auch 05.62.05.09.55 05.62.63.26.00 ce.santé32@ac-toulouse.fr
Docteur Moreuil	Auch – Secteur Sud 23 rue Rouget de L'Isle 32 000 Auch 05.62.05.09.55 05.62.63.26.00 ce.santé32@ac-toulouse.fr
Docteur Toniuc	Condom – Secteur Nord 14 rue Jules Ferry 32100 Condom 05.62.28.16.08 05.62.63.26.00 ce.santé32@ac-toulouse.fr

Les missions des médecins de l'éducation nationale sont fixées par l'article 2 du décret n°91-1195 du 27 novembre 1991 portant dispositions statutaires applicables au corps des médecins de l'éducation nationale et à l'emploi de médecin de l'éducation nationale-conseiller technique et précisées par la circulaire n°2015-118 du 10 novembre 2015.

Dans ce cadre, ils contribuent à la réussite des élèves et participent à l'accueil et l'accompagnement de chaque élève en fonction de ses besoins spécifiques. Les médecins de l'éducation nationale sont chargés des actions de prévention individuelle et collective et de promotion de la santé auprès de l'ensemble des enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement des 1er et 2nd degrés de leur secteur d'intervention.

La prévention individuelle concerne :

- Les visites médicales au cours de la 6^e année
- Les visites médicales préalables à l'affectation d'élèves mineurs à des travaux réglementés
- Les examens pour situations préoccupantes (protection de l'enfance, difficultés d'apprentissage, de comportement)
- Les élèves à besoins particuliers (troubles de la santé, troubles des apprentissages, situations de handicap).

La prévention collective porte sur :

- L'accompagnement des projets de promotion de la santé
- L'éducation à la santé
- La surveillance de l'environnement scolaire
- La formation des personnels
- Le recueil et l'analyse des données de santé

- L'intervention lors de la survenue d'événement grave ou de maladies transmissibles en milieu scolaire.

Service infirmier

Les infirmier(e)s de l'éducation nationale ont pour tâche de participer aux actions de prévention et d'éducation à la santé auprès des élèves et des étudiants.

Les missions de l'infirmier(e) de l'Éducation nationale (détaillées à l'article 2 du décret portant statut des infirmier(e)s de l'Éducation nationale) :

- Mise en œuvre de la politique de santé publique
- Prévention de toute altération de la santé des agents publics du fait de leur travail
- Dispensent des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou dans le cadre du rôle propre qui leur est dévolu
- Participent aux actions de prévention et d'éducation à la santé auprès des élèves et des étudiants
- Assurent un accompagnement et un suivi personnalisé des élèves tout au long de leur scolarité

Une infirmière responsable départementale est présente auprès de l'IA-DASEN, Mylène Pondicq. Elle est en charge des missions classiques d'une infirmière EN, mais aussi de tâches spécifiques.

- Gestionnaire départementale du dossier 1ers secours (APS (=Apprendre à Porter Secours 1er degré), GQS (Gestes Qui Sauvent) et PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) mais pas SST (Sauveteur Secouriste du travail) qui est directement lié au rectorat)
- Référente départementale du SSES (Service Sanitaire des Étudiant(e)s en Santé)
- Membre du centre de ressources départemental en cas d'évènement traumatisant en milieu scolaire (pour évaluation si mise en place cellule d'écoute / formation-information si besoin)
- Coordinatrice CDESC (Comité départemental d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)

Infirmière	Contact
Mylène Pondicq Infirmière conseillère technique départementale	05.67.76.51.76 mylene.pondicq@ac-toulouse.fr

Service social des élèves

Le service social de l'éducation nationale en faveur des élèves concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Élément essentiel du système éducatif, il participe du droit à l'éducation garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle et d'exercer sa citoyenneté.

Assistante sociale	Contact
XXXX XXXXXXXX Assistante sociale conseillère technique départementale en charge du service social en faveur des élèves.	05.67.76.51.77 E-mail : ia32-social-eleves@ac-toulouse.fr

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport

Les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont désormais rattachées au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et les personnels qui y concourent exerceront ces missions dans les services académiques. La DSDEN du Gers a donc accueilli l'ensemble des personnels du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Cette réforme territoriale a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant, de l'adolescent et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de promouvoir une société de l'engagement dont le service national universel (SNU) sera, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur.

Les missions du SDJES :

Jeunesse

- ✓ Accueils collectifs de mineurs (ACM) information jeunesse
- ✓ Politiques éducatives territoriales

Engagement

- ✓ Réserve civique *JeVeuxAider*
- ✓ Service civique
- ✓ Service National Universel (SNU)
- ✓ Mobilité internationale et européenne

Vie associative

- ✓ Accompagnement et soutien à la vie associative
- ✓ Distinctions honorifiques

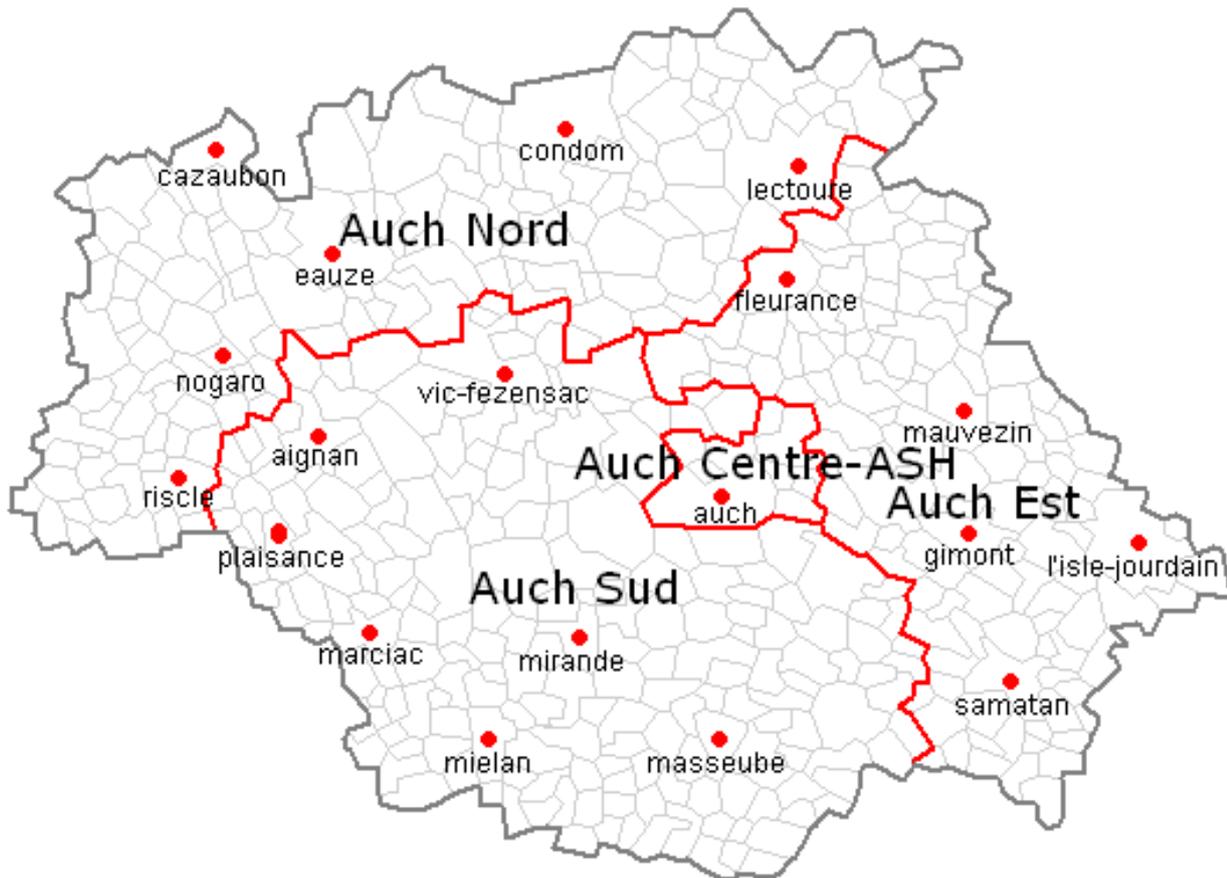
Sports

- ✓ Protection des usagers et réglementation des activités sportives
- ✓ Développement des pratiques sportives
- ✓ Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

SDJES du Gers	Contact
Claire BONNARD Secrétaire administrative	05.81.67.22.38 Claire.bonnard@ac-toulouse.fr

Premier degré

Présentation générale



Écoles publiques

- ❖ 189 écoles publiques (maternelles, élémentaires, primaires).
- ❖ 12 354 élèves scolarisés (prévisions RS 2022)
- ❖ 867 enseignants pour le 1^{er} degré public (au 30 novembre 2021)

Écoles privées

- ❖ 11 écoles primaires privées sous contrat
- ❖ 2 écoles primaires privées hors contrat
- ❖ 1 880 élèves scolarisés pour le 1^{er} degré privé sous contrat
- ❖ 111 enseignants pour le 1^{er} degré privé (au 30 novembre 2021)

Liste des communes ayant une école

	Corneillan	Lavardens	Mirande	Pavie	Saint Puy
Aignan	Courrensan	Laymont	Monbardon	Pergain Taillac	Saint Sauvy
Arblade Le Haut	Dému	Le Brouilh Monbert	Monblanc	Pessan	Sainte Christie
Aubiet	Duran	Le Houga	Monbrun	Preignan	Sainte Marie
Auch	Eauze	Lectoure	Montferran Savès	Pujaudran	Samatan
Auradé	Encausse	Lias	Monfort	Puycasquier	Saramon
Auterive	Endoufielle	L'Isle de Noé	Monguilhem	Riguepeu	Sarrant
Barcelonne du Gers	Escorneboeuf	L'Isle Jourdain	Monlézun d'Armagnac	Riscle	Ségos
Barran	Estang	Lombez	Montaut les Créneaux	Roquefort	Ségoufielle
Bassoues	Fleurance	Lupiac	Montégut	Roquelaure	Seissan
Beaumarchés	Frégouville	Lussan	Montesquiou	Saint Antoine	Sempesserre
Berdoues	Gimont	Magnan	Montestruc	Saint Blancard	Seysses Savès
Biran	Gondrin	Manas Bastanous	Montpézat	Saint Clar	Simorre
Blaziert	Goutz	Manciet	Montréal	Saint Elix Theux	Solomiac
Boulaur	Haget	Marambat	Mormès	Saint Georges	Terraube
Cassaigne	Jegun	Marciac	Mouchan	Saint Germe	Touget
Castelnau Barbarens	Labéjan	Marsan	Nogaro	Saint Griède	Tournecoupe
Castelnau d'Auzan Labarrère	Lagraulet	Marsolan			
Castéra Verduzan	Lalanne Arque	Masseube	Noilhan	Saint Jean le Comtal	Valence sur Baise
Castillon Massas	Lannepax	Maurens	Nougaroulet	Saint Jean Poutge	Vic Fezensac
Caupenne d'Armagnac	Lannux	Mauvezin	Orbessan	Saint Martin d'Armagnac	Viella
Caussens	La Romieu	Miélan	Ordan-Larroque	Saint Médard	Villecomtal
Cazaubon	La Sauvetat	Miradoux	Ornézan	Saint Mézard	
Cologne	Lasséran	Miramont d'Astarac	Panassac	Saint Michel	
Condom	Laujuzan	Miramont Latour	Panjas	Saint Mont	

Liste des collèges publics

Etablissement	Equipe	Contact	Internat
AUCH COLLEGE SALINIS	Principal : M. Jean-Claude DAURES Principale adjointe : Mme Elsa CARTY Directrice SEGPA : Mme Sonia MIGUET Gestionnaire : Mme Christine BEGUE	5, place Salinis BP 40378 32008 AUCH 05.42.54.00.30 Fax : 05.42.54.00.31 e-mail : 0320562m@ac-toulouse.fr	
AUCH COLLEGE CARNOT	Principale : Mme Anne ROGE Principal adjoint : Mme Marie-Noëlle NOUAILLES Gestionnaire : M. Olivier DUPRE	Chemin de la Réthourie BP 20596 32022 AUCH 05.62 61 92 00 Fax : 05.62 05 78 40 e-mail : 0320563n@ac-toulouse.fr	Oui
AUCH COLLEGE MATHALIN :	Principale : Mme Corinne ARLERI Principale adjointe : Mme Sylvie LEPETITCORPS Gestionnaire : Mme Marie-Bénédicte TOMBOLAN	Rue Guillaume PUJOS BP 607 32022 AUCH 05.62 58 48 40 05.62 63 33 59 e-mail : 0320006h@ac-toulouse.fr	
AIGNAN COLLEGE Vert	Principal : M. Giany FIROAGUER (interim de M. Olivier HEURTIN) Gestionnaire : Mme Béatrice CAZENEUVE	Avenue du Docteur Dousset 32290 AIGNAN 05. 62 09 24 29 Fax : 05.62 09 21 55 e-mail : 0320001c@ac-toulouse.fr	Oui
CONDOM COLLEGE Saint- Exupéry	Principal : M. Lionel GRANIER Principal adjoint : M. Pascal PINET (intérim) Gestionnaire : Mme Marie-Emmanuelle DELAUNAY	Avenue des Mousquetaires 32100 CONDOM 05.62 28 04 31 Fax : 05.62 28 04 05 e-mail : 0320010m@ac-toulouse.fr	
EAUZE/CAZAUBON COLLEGE fusionné en 2020 Site d'Eauze	Principal : M. Philippe DEJEAN Principal adjoint : M. Fabien MESPOULEDE	5, avenue Gounon 32800 EAUZE 05.62 58 67 00 Fax : 05.62 09 90 44 e-mail : 0320011n@ac-toulouse.fr	
Site de Cazaubon	Gestionnaire : Mme Sabine ROSSIGNOL	1 bd des Pyrénées 32150 CAZAUBON 05. 62 58 67 10 Fax : 05 62 09 55 64	

FLEURANCE COLLEGE Hubert Reeves	Principale : Mme Florence JOUAS Gestionnaire : Mme Véronique GIRARD	1, rue Descartes BP 34 32500 FLEURANCE 05.62.58.67.40 Fax : 05.62 64 02 19 e-mail : 0320012p@ac-toulouse.fr	
GIMONT COLLEGE Edouard Lartet	Principal : M. Serge SALAH Gestionnaire : Mme Christine CORET	Chemin de l'Arteton 32200 GIMONT 05. 62 58 67 80 e-mail : 0320013r@ac-toulouse.fr	
L'ISLE JOURDAIN COLLEGE Louise Michel	Proviseur : M. Eric BERNARD Principale adjointe : Ghislaine SAMBA Gestionnaire : Karim GHILACI	Avenue J.F. Blade 32600 L'ISLE JOURDAIN 05. 62 07 79 30 Fax : 05.62 07 13 80 e-mail : 0320014s@ac-toulouse.fr SEGPA 0320676l@ac-toulouse.fr	
L'ISLE JOURDAIN COLLEGE Françoise Héritier :	Principal : M. Ernest PIETRANICO Principal adjoint : Mme Vanessa BORLOT (intérim) Directeur SEGPA : M. Frédéric FAUCON Gestionnaire : M. Hugo COUTANCEAU	Route de Rozès 32600 L'ISLE JOURDAIN 05 31 00 32 80 e-mail : 0320740f@ac-toulouse.fr	
LECTOURE COLLEGE Maréchal Lannes	Proviseur : M. Hervé SAINT-MEZARD Principal adjoint : M Christopher MALOSSE Gestionnaire : M. Frédéric CHAMBON	Cité Scolaire 1, place Brossolette BP 64 32700 LECTOURE 05.62 68 50 60 Fax : 05.62 68 50 66 e-mail : 0320017v@ac-toulouse.fr SEGPA : 0320564p@ac-toulouse.fr	
MARCIAC COLLEGE Aretha Franklin	Principal : M. Bruno NURISSO Gestionnaire : Mme Patricia MANSEAU	Chemin de Ronde 32230 MARCIAC 05.62 58.67.30 Fax : 05.62 08 20 26 e-mail : 0320019x@ac-toulouse.fr	Oui
MASSEUBE COLLEGE Simone Veil	Principale : Mme Sandrine MESTRE Gestionnaire : Mme Sabine VITALI	Rue Jean Casse 32140 MASSEUBE 05.62 58 67 50 Fax : 05.62 66 08 86 e-mail : 0320608m@ac-toulouse.fr	
MAUVEZIN COLLEGE du Fezensaguet	Principal : M Madjid BARA Gestionnaire : Mme Marie-Thérèse VASSEAU	15, rue des Justices 32120 MAUVEZIN 05.62 58 67 90 Fax : 05.62 06 77 73 e-mail : 0320021z@ac-toulouse.fr	

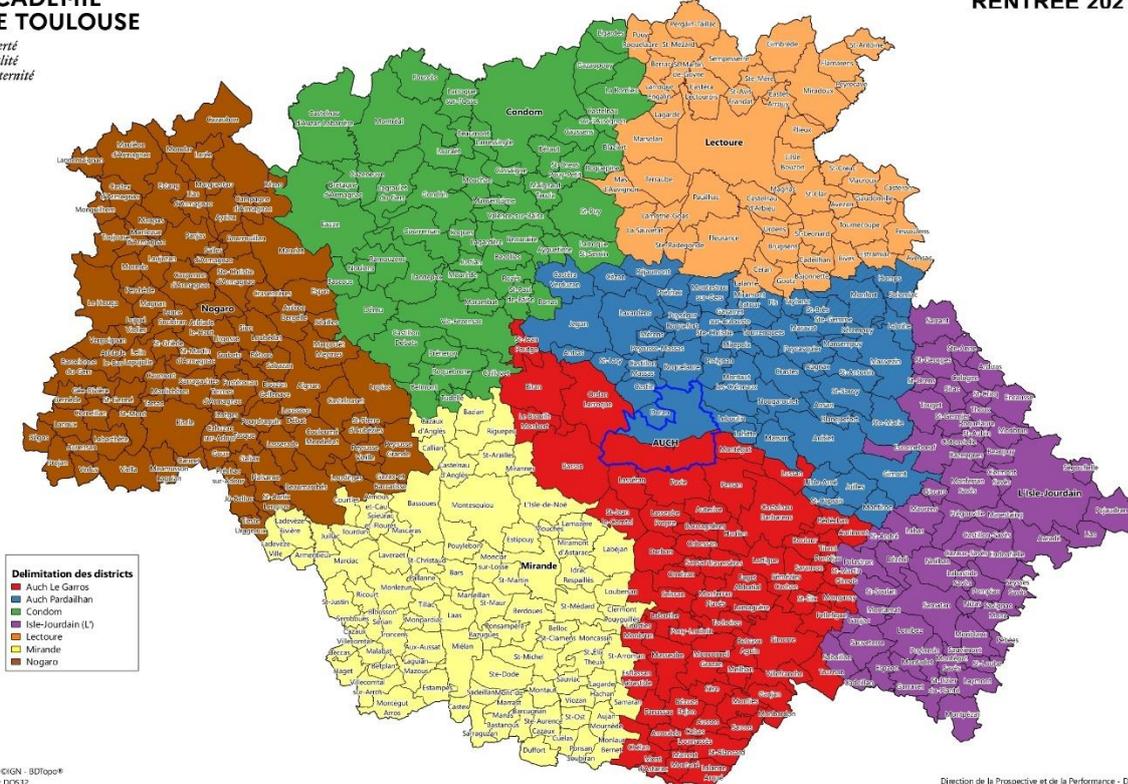
MIELAN COLLEGE Vasconie	Principal: M Jean-François CAILLEUX Gestionnaire : Mme Béatrice FINALDI	11 avenue Jean Dours 32170 MIELAN 05. 62 58 68 20 Fax: 05 62 67 64 14 e-mail : 0320074g@ac-toulouse.fr	
MIRANDE COLLEGE de l'Astarac	Proviseur : M François FAURICHON DE LA BARDONIE Principale adjointe : Mme Estelle GOURIER Gestionnaire : M. Marc BERTOMEU	Avenue d'Artagnan BP 51 32300 MIRANDE 05.62 58 67 20 Fax : 05.62.66.84.63 e-mail : 0320035p@ac-toulouse.fr	
NOGARO COLLEGE d'Artagnan	Provisseur : Mme Rozenn JOUBAIRE Principale adjointe : Mme Nadine DELALANDE-JODRY M. Thomas ANDRIEUX (intérim) Gestionnaire : Mme Soukeye ESTIENNE	Avenue des Pyrénées 32110 NOGARO 05. 62 09 00 24 Fax : 05.62 08 89 65 e-mail : 0320027f@ac-toulouse.fr SEGPA 0320565r@ac-toulouse.fr	Oui
PLAISANCE COLLEGE Pasteur	Principale : Mme Claire RAVE Gestionnaire : Mme Sandrine DUSSAC- MONTAGNOL	Chemin de l'Arteton 32200 PLAISANCE 05. 62 58 68 30 Fax : 05.62 69 39 44 e-mail : 0320013r@ac-toulouse.fr	
RISCLE COLLEGE Val d'Adour	Principale : Mme Elodie COMMUNAY Gestionnaire : XXXXXXXXXXXXXXXXXX	Voie Edgar Morin 32400 RISCLE 05. 62 58.67.70 e-mail : 0320029h@ac-toulouse.fr	
SAMATAN COLLEGE François de Belleforest :	Principal : M. Bertrand BIDAULT Gestionnaire : Mme Maréva JANEL	1, Cité du Roc 32130 SAMATAN 05.62 58.68.00 Fax : 05.62 62 00 80 e-mail : 0320031k@ac-toulouse.fr	
VIC FEZENSAC COLLEGE Gabriel Séailles	Principale: Mme Nathalie DI GIUSTO Gestionnaire : Mme Nathalie DUPUY	6 rue Zaccharie Bacque 32190 VIC FEZENSAC 05.62 58 67 60 Fax : 05.62 64 46 63 e-mail : 0320033m@ac-toulouse.fr	

Options disponibles

COLLEGES PUBLICS	LVI anglais	Continuité anglais/espagnol	Bilangue anglais/allemand	Projets de parcours bilingue	LV2 espagnol	LV2 allemand	LV2 italien	Bilangue occitan	Occitan (bilingue, DNL, option)	Langues et cultures de l'antiquité	SEGPA	ULIS	UPE2A	Sections Sportives	Projets spécifiques
AIGNAN	X				X					Latin				Equitation	Dév. durable Aéronautique
AUCH Carnot	X	X			X					Latin / Grec		X	X	Basket-ball Football Rugby	
AUCH Mathalin	X	X			X		X			Latin		X	X	Natation Tennis de table	
AUCH Salinis	X	X	X	Anglais (en cours)	X	X			Option	Latin / Grec	X		X		
CONDOM	X		X		X	X			Option	Latin		X	X	Tennis	
EAUZE-CAZAUBON site de Cazaubon	X				X				Option					Aviron	Projet « festival théâtre »
EAUZE-CAZAUBON site d'Eauze	X				X					Latin		X	X		
FLEURANCE	X				X					Latin		X			
GIMONT	X	X			X					Latin		X		Basket-ball (filles)	
ISLE-JOURDAIN F. Héritier	X		X		X	X				Latin / Grec	X	X		Activités physiques de pleine nature	
ISLE-JOURDAIN L. Michel	X				X		X	X	Bilingue, DNL et option	Latin		X	X		
LECTOURE	X	X			X		X			Latin	X	X	X	Basket-ball	
MARCIAC	X				X					Latin					Ateliers d'initiation à la Musique de Jazz
MASSEUBE	X	X			X				Option	Latin					Orchestre à l'école
MAUVEZIN	X				X				Option	Latin		X			
MIELAN	X	X			X					Latin				Golf	
MIRANDE	X	X			X					Latin		X			
NOGARO	X				X					Latin	X	X	X	Activités physiques de pleine nature	
PLAISANCE-DU-GERS	X				X			X	Bilingue et option	Latin				Handball	
RISCLE	X	X		Espagnol (en cours)	X					Latin					Projet « La Ruche »
SAMATAN	X	X			X				Option	Latin		X		Rugby	
VIC-FEZENSAC	X	X			X				Bilingue et option	Latin		X			Résidence artistique
	22	11	3	2	22	3	3	2	9	21	4	14	8	15	6

Lycées et formations dispensées

SECTORISATION DES LYCEES GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES DU GERS RENTREE 2021



Fonds : CIGN - B010po*
Source : D0532

Direction de la Prospective et de la Performance - DP - Juin 2021

Liste des lycées publics

<p>AUCH</p> <p>Lycée général technologique et lycée professionnel</p> <p>Pardailhan</p>	<p>Proviseur : M. Francis TRIMBUR</p> <p>Proviseure adjointe : Mme Sylvie BAYLAC</p> <p>Proviseure adjointe LP : Céline LABEJOF</p> <p>Gestionnaire : M. David VERCRUSSE</p>	<p>Chemin de baron BP 20376 32008 AUCH</p> <p>05 62 61 42 50 Fax : 05 62 61 42 51</p> <p>E-mail : lycée 0320002d@ac-toulouse.fr Sep 0320040v @ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>
<p>AUCH</p> <p>Lycée polyvalent, lycée des métiers</p> <p>Le Garros</p>	<p>Proviseure : Mme Véronique MAGNIER</p> <p>Proviseur adjoint : M. Manuel HENON</p> <p>Gestionnaire : M. Cédric DISCONSI</p>	<p>1 bis rue Darwin BP 60529 32021 cedex 9</p> <p>05 62 60 15 30 Fax : 05 62 63 18 59</p> <p>E-mail : lycée 0320067z@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>

<p>CONDOM</p> <p>Lycée général et technologique</p> <p>Bossuet</p>	<p>Provisureur : Mme Jocelyne ALRIQUET</p> <p>Provisureur adjoint : M. Matthieu BARAT</p> <p><i>Gestionnaire :</i> <i>Mme Françoise MAGNOAC</i></p>	<p>42, rue Jules Ferry 32100 CONDEM</p> <p>05.62 28 00 85 Fax : 05.62 28 46 08</p> <p>E-mail : 0320009l@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>
<p>L'ISLE JOURDAIN</p> <p>Lycée général</p> <p>Joseph Saverne</p>	<p>Provisureur : M. Éric BENARD</p> <p>Provisureuse adjointe : Mme Magali DUCRET</p> <p><i>Gestionnaire :</i> M. Karim GHILACI</p>	<p>Avenue Claude Augé 32600 L'ISLE JOURDAIN</p> <p>05.62 07 02 72 Fax : 05.62 07 18 22</p> <p>E-mail : 0320036r@ac-toulouse.fr</p>	
<p>LECTOURE</p> <p>Lycée polyvalent Maréchal Lannes</p>	<p>Provisureur : M. Hervé SAINT-MEZARD</p> <p>Provisureuse adjointe : M. Nicolas SAINTE-MARIE (intérim)</p> <p><i>Gestionnaire :</i> <i>M. Frédéric CHAMBON</i></p>	<p>Cité scolaire 1, place Brossolette BP 64 32700 LECTOURE</p> <p>05.62 68 50 60 Fax : 05.62 68 50 66</p> <p>E-mail : lycée 0320015t@ac-toulouse.fr Sep 0320716e@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>
<p>MIRANDE</p> <p>Lycée polyvalent</p> <p>Alain fournier</p>	<p>Provisureur : M. François FAURICHON DE LA BARDONIE</p> <p><i>Gestionnaire :</i> <i>M. Marc BERTOMEU</i></p>	<p>Avenue Laplagne 32300 MIRANDE</p> <p>05.62 66 60 08 Fax : 05.62 66 82 28</p> <p>E-mail : lycée 0320023b@ac-toulouse.fr Sep 0320690b@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>
<p>NOGARO</p> <p>Lycée polyvalent</p> <p>d'Artagnan</p>	<p>Provisureuse : Mme Rozenn JOUBAIRE</p> <p>Provisureuse adjointe : Mme Fabienne LECRON</p> <p><i>Gestionnaire :</i> <i>M. Cyril EUSTACHE</i></p>	<p>Avenue des Pyrénées 32110 NOGARO</p> <p>05.62 09 00 24</p> <p>E-mail : 0320025d@ac-toulouse.fr Sep 0320026e@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>
<p>SAMATAN</p> <p>Lycée professionnel</p> <p>Clément Ader</p>	<p>Provisureur : M. Olivier XERRI</p> <p><i>Gestionnaire :</i> <i>Mme Françoise GOUDET</i></p>	<p>10, route de Gimont 32130 SAMATAN</p> <p>05.62 62 30 46 Fax : 05.62 62 01 80</p> <p>E-mail : 0320030j@ac-toulouse.fr</p>	<p>Internat</p>

Voies professionnelles et technologiques disponibles

Voie professionnelle	Voie technologique
Auch « Le Garros » (LPO)	
3 ^{ème} prépa-métiers CAP « Conducteur d'engins de travaux publics » et « Maçon » Baccalauréats professionnels « Interventions sur le patrimoine bâti (option A : maçonnerie ; option B : charpente) », « Maintenance des matériels (option B : matériels de construction et de manutention) », « Ouvrages du bâtiment : métallerie », « Technicien constructeur bois », « Technicien d'études du bâtiment (option A : études et économie) », « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » et « Technicien menuisier agenceur »	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) Sciences et technologie de laboratoire (STL)
Auch « Pardailhan » (LGT et LP)	
CAP « Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant », « Cuisine » et « Equipier polyvalent du commerce » Baccalauréats professionnels « Accompagnement, soins et services à la personne (option A : en structures) », « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités » (AGOrA), « Commercialisation et services en restauration », « Cuisine » et « Métiers du commerce et de la vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial) »	Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
Condom « Bossuet » (LGT)	
	Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
L'Isle-Jourdain « Joseph Saverne » (LGT)	
	Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
Lectoure « Maréchal Lannes » (LPO)	
3 ^{ème} prépa-métiers CAP « Assistant technique en milieux familial et collectif » Baccalauréat professionnel « Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités » (AGOrA)	Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
Mirande « Alain-Fournier » (LPO)	
CAP « Equipier polyvalent du commerce » Baccalauréat professionnel « Métiers du commerce et de la vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial) »	
Nogaro « d'Artagnan » (LPO)	
3 ^{ème} prépa-métiers CAP « Maintenance des véhicules (option A : voitures particulières) » et « Production et service en restaurations (rapide, collectivité, cafétéria) » Baccalauréats professionnels « Maintenance des équipements industriels », « Maintenance des véhicules (option A : voitures particulières) », « Métiers du commerce et de la vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial) » et « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) « Mécanicien de courses »	Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)
Samatan « Clément Ader » (LP)	
3 ^{ème} prépa-métiers CAP « Electricien » Baccalauréats professionnels « Maintenance des équipements industriels », « Métiers du commerce et de la vente (option A : animation et gestion de l'espace commercial ; option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale) », « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » et « Technicien d'usinage » Mention complémentaire « Monteur technicien en réseaux électriques »	

Formations post-baccalauréat - Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Auch « Le Garros » :

- BTS « Bâtiment » ;
- BTS « Architectures en métal : conception et réalisation » ;
- BTS « Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation » ;
- BTS « Systèmes constructifs bois et habitat ».

Auch « Pardailhan » :

- BTS « Management commercial opérationnel » ;
- BTS « Services informatiques aux organisations » ;
- BTS « Tourisme ».

Lectoure « Maréchal Lannes » :

- BTS « Comptabilité gestion », réservé aux apprentis (formation en alternance) ;
- BTS « Gestion de la PME ».

Mirande « Alain-Fournier » :

- BTS « Conseil et commercialisation de solutions techniques » (anciennement « Technico-commercial »), spécialité « commercialisation des biens et services industriels ».

Nogaro « d'Artagnan » :

- BTS « Conseil et commercialisation de solutions techniques » (anciennement « Technico-commercial »), spécialité « domotique et habitat connecté ».

Samatan « Clément Ader » (SGT) :

- BTS « Conception des processus de réalisation de produits ».

Service Départemental de l'École Inclusive

Le service départemental de l'École inclusive du Gers a pour attributions, sous l'autorité de l'IA-Dasen du Gers, l'organisation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap.

Le SDEI 32

Coordonnées :

Service départemental de l'École inclusive du Gers (SDEI 32)

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers

Adresse postale : 10 place Jean David 32000 Auch

Téléphone : 05.67.76.51.58

Courriel : sdei32@ac-toulouse.fr

Pour contacter directement les membres du SDEI 32 et les enseignants référents :

– l'équipe du SDEI 32 :

Le Service Départemental de l'École Inclusive du Gers

<p>1 inspectrice de l'éducation nationale Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap Sandra Duces sdei32@ac-toulouse.fr inspecteur-auch-centre@ac-toulouse.fr</p>	<p>2 référents départementaux PIAL Pôles inclusifs d'accompagnement localisés David Betton Esther Lopes pial32@ac-toulouse.fr pial2-32@ac-toulouse.fr</p>	<p>1 référente élèves empêchés de scolarité pour maladie ou accident Accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital ou à l'école sdei32@ac-toulouse.fr</p>
<p>1 secrétaire SDEI 32 Muriel Truchi ien32-auch-centre@ac-toulouse.fr</p>	<p>1 coordonnateur CDOEA Commission d'orientation vers les enseignements généraux et professionnels adaptés Esther Lopes cdoea32@ac-toulouse.fr</p>	<p>1 référente départemental EHP Élèves à haut potentiel ehp32@ac-toulouse.fr</p>
<p>2 conseillers pédagogiques Ecole Inclusive Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap Cyril Scrive Marie Soumeilhlan Landes cpash-ia32@ac-toulouse.fr cpash2-ia32@ac-toulouse.fr</p>	<p>1 référent MPA Matériel pédagogique adapté Esther Lopes mpa32@ac-toulouse.fr</p>	
	<p>1 professeure ressource TSA Troubles du spectre de l'autisme Mathilde Baron per-autisme-ia32@ac-toulouse.fr</p>	
	<p>1 référente EANA Élèves allophones nouvellement arrivés Sylvie Bressac eana32@ac-toulouse.fr</p>	

Service départemental de l'École Inclusive du Gers (SDEI 32)

POUR LA SCOLARISATION, DANS LE GERS, DES ÉLÈVES À
BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS, NOTAMMENT LES ÉLÈVES EN
SITUATION DE HANDICAP, DE LA MATERNELLE AU LYCÉE.

ACADÉMIE DE TOULOUSE Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gers

<https://www.ac-toulouse.fr/ecole-inclusive-dans-le-gers-127321>

- les enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH) : ce sont des enseignants spécialisés de l'éducation nationale qui assurent le suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap sur tout le parcours de formation (pour le 1er et le 2nd degré) en veillant :

- ⇒ à la **mise en œuvre, la cohérence et la continuité du PPS** (projet personnalisé de scolarisation) notifié par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ;
- ⇒ à la **coordination des actions de l'équipe de suivi de scolarisation** ;
- ⇒ aux **conditions d'accueil des élèves en situation de handicap** (accessibilité des locaux...).

Pour ce faire :

- ⇒ il joue le **rôle de personne-ressource** auprès des enseignants à travers l'analyse des difficultés de l'élève en situation de handicap et la recherche du fonctionnement le plus adapté ;
- ⇒ il est le **conseiller technique des inspecteurs, des chefs d'établissement et des directeurs d'école** (aides pratiques dans la mise en œuvre du PPS et dans le cas de situations complexes) ;
- ⇒ il est l'**interlocuteur privilégié des familles comme des différents partenaires** (MDPH, services de soins...) pour ce qui concerne la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Développer la dimension qualitative du service public de l'École inclusive

Les enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap

PIAL de Nogaro et de Riscle referent32.nogaro@ac-toulouse.fr	PIAL de Condom, d'Eauze et de Vic-Fezensac referent32.condom@ac-toulouse.fr
PIAL de Mirande, de Masseube, de Miélan et de Aignan/Plaisance/Marciac referent32.mirande@ac-toulouse.fr	PIAL d'Auch Carnot referent32.carnot@ac-toulouse.fr
PIAL de l'Isle-Jourdain Sud et de Samatan referent32.samatan@ac-toulouse.fr	PIAL d'Auch Mathalin referent32.mathalin@ac-toulouse.fr
PIAL de Gimont, de Mauvezin et de L'Isle Jourdain Nord referent32.gimont@ac-toulouse.fr	PIAL d'Auch Salinis referent32.salinis@ac-toulouse.fr
PIAL de Fleurance et de Lectoure referent32.fleurance@ac-toulouse.fr	PIAL privés referent32.prive@ac-toulouse.fr



Les enseignantes spécialisées TFA

Troubles des fonctions auditives

Secteur nord
tfa32.nord@ac-toulouse.fr

Secteur sud
tfa32.sud@ac-toulouse.fr

SDEI 32 – 13/09/2022

Les parcours de scolarisation

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, qu'ils soient ou non en situation de handicap, est un droit fondamental. Ce droit impose au système éducatif de s'adapter aux besoins éducatifs particuliers des élèves.

L'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable.

Le principe de l'École inclusive est posé pour tous les élèves sans aucune distinction. Le rôle de l'équipe éducative est de proposer les premières réponses aux difficultés repérées de l'élève. Dans tous les cas, les actions mises en place sont formalisées.

Des dispositifs permettent de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves ne nécessitant pas de recourir à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La réponse de première intention est celle de l'enseignant au sein de la classe qui peut faire appel au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased) en cas de nécessité.

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement. Il s'agit d'un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins de l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe aux aides spécialisées ou complémentaires. Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

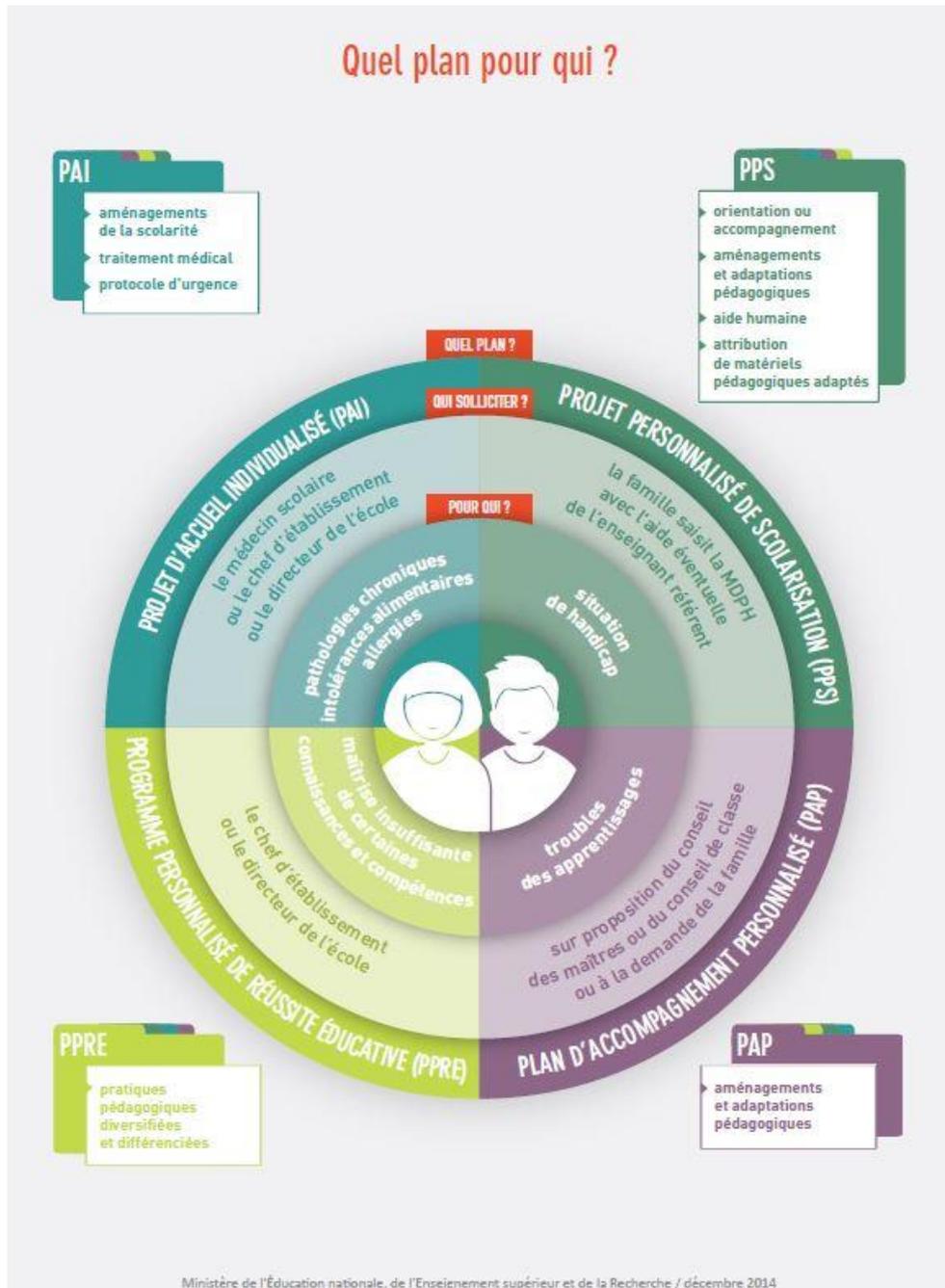
Le projet d'accueil individualisé (PAI) permet de préciser les adaptations nécessaires (aménagements d'horaires, organisation des actions de soins, etc.) pour les enfants et adolescents dont l'état de santé rend nécessaire l'administration de traitements ou protocoles médicaux afin qu'ils poursuivent une scolarité dans des conditions aussi ordinaires que possible. Il est rédigé en concertation avec le médecin de l'éducation nationale qui veille au respect du secret médical.

Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP) permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature

pédagogique. Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements et adaptations pédagogiques déjà mis en place et de les faire évoluer.

Le PAP peut être proposé par l'équipe pédagogique ou la famille et nécessite l'avis du médecin de l'éducation nationale. Il relève du droit commun et n'ouvre pas droit à des mesures de compensation (matériel pédagogique adapté, maintien en maternelle etc.) ou de dispense d'enseignement.

Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) nécessite de recourir à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Le PPS définit et coordonne les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves présentant un handicap.

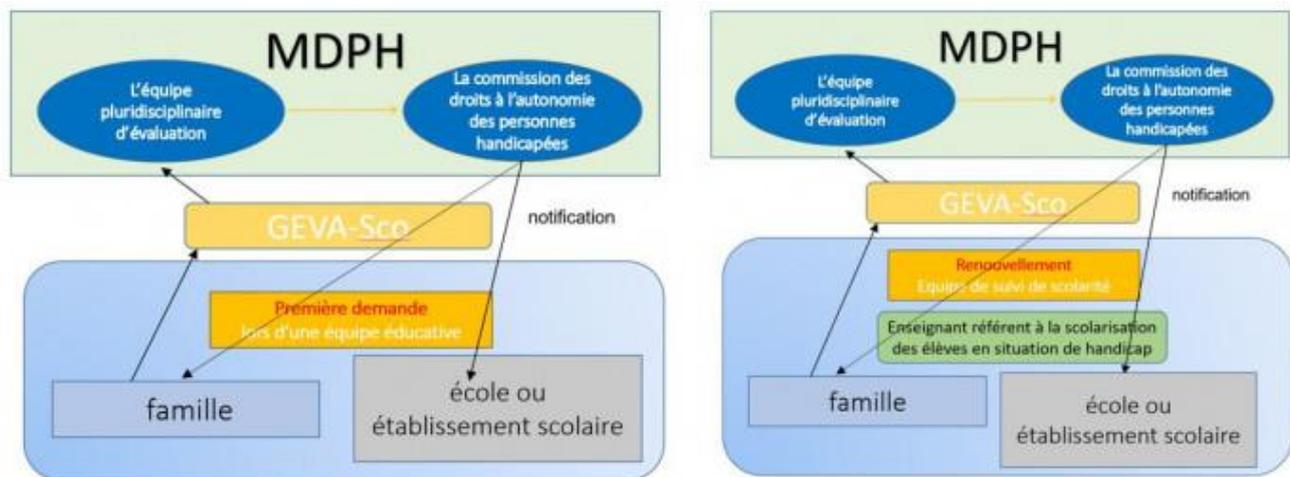


La procédure de saisine de la MDPH

C'est la famille qui saisit la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) afin que soit déterminé un parcours de formation adapté aux besoins de son enfant (accompagnement, aménagement, etc.) dans le cadre d'un plan personnalisé de compensation (PPC) qui prend en considération les besoins et les aspirations de l'élève en situation de handicap tels qu'ils sont exprimés dans son projet de vie. Le projet personnalisé de scolarisation est intégré au PPC.

Cette saisine se fait à partir du formulaire Cerfa afin de faire part de ses demandes et souhaits relatifs au parcours de formation de son enfant. Ce formulaire de demande est complété par un certificat médical récent, de moins de 6 mois, le GEVA-Sco ainsi que tout document jugé utile.

Ce dossier est adressé à la MDPH du lieu de résidence de la famille, il est enregistré puis transmis à l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la MDPH. L'EPE regroupe différents professionnels des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation. Elle élabore et propose le projet personnalisé de scolarisation (PPS).



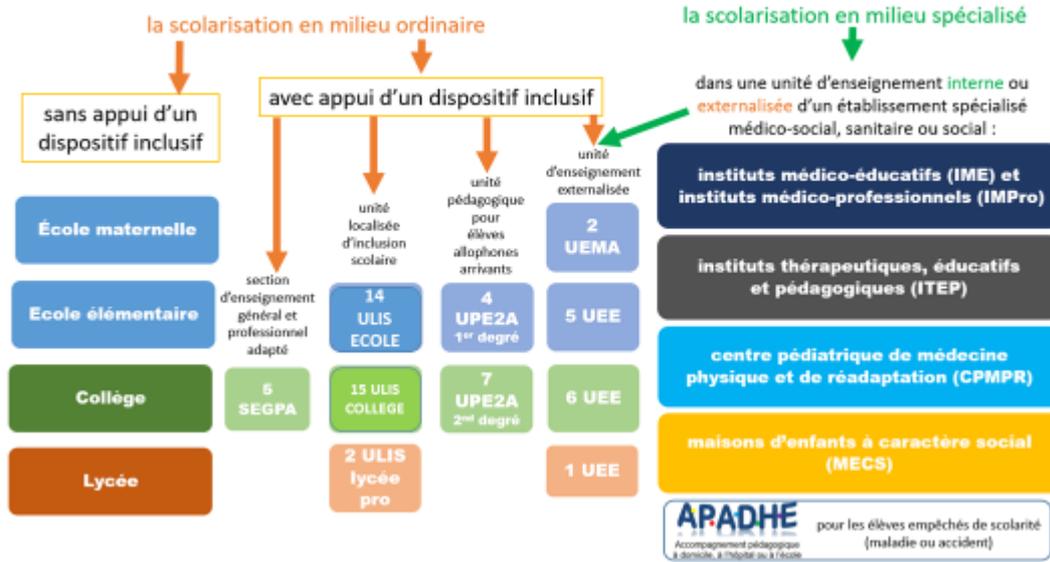
Les conditions de **la scolarisation individuelle d'un élève en situation de handicap** dans une école [maternelle](#), élémentaire ou dans un établissement scolaire du second degré varient selon la nature et la gravité de son handicap.

Selon les situations, la scolarisation peut se dérouler **sans aucune aide particulière** (humaine ou matérielle) ou **avec des aménagements** lorsque les besoins de l'élève l'exigent. Le recours à **l'accompagnement humain** pour une **aide individuelle** ou une **aide mutualisée** et à **des matériels pédagogiques adaptés** concourt à rendre possible l'accomplissement de la scolarité.

Différents parcours de scolarisation sont possibles en fonction des besoins éducatifs particuliers des élèves :

- En **milieu ordinaire** avec ou sans l'appui d'un dispositif inclusif ;
- En **milieu spécialisé** dans une **unité d'enseignement** d'un établissement ou service médico-social ou sanitaire

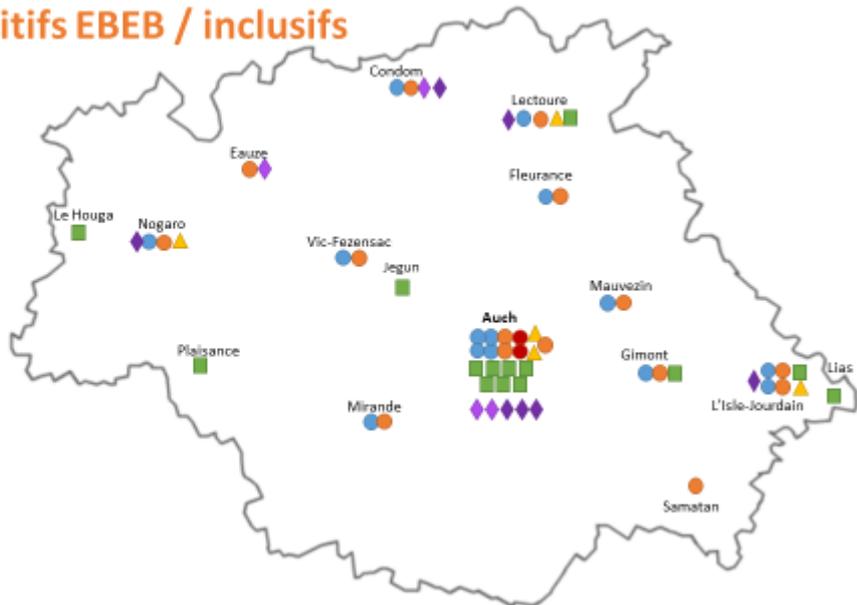
Les parcours de scolarisation dans le Gers



2022-2023

Les dispositifs EBEB / inclusifs

14 ULIS école 13 dans le public et 1 dans le privé
15 ULIS collège 14 dans le public et 1 dans le privé
2 ULIS lycée professionnel 2 dans le public
5 SEGPA 4 dans le public et 1 dans le privé
14 unités d'enseignement externalisée d'établissement spécialisé
11 UPE2A 4 en école et 7 en collège



SDEI 32 - 13/09/2022

Information et orientation

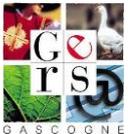
Centre d'Information et d'Orientation

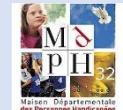
Centre	Contact	Horaires
CIO d'Auch Directeur : Gérard Bergès	Chemin de la Réthourie 32000 AUCH Tél : 05 62 05 65 20 cio.auch@ac-toulouse.fr	Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00.
CIO Condom Directrice : Christine Bergès	Maison de l'Etat 2 rue Anatole France 32100 CONDOM Tél : 05 67 76 51 82 cio.condom@ac-toulouse.fr	Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Pendant les vacances scolaires les CIO assurent certaines semaines de permanences, accueil sur rdv de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Des permanences sont assurées dans tous les établissements du second degré du département. Se renseigner auprès de l'accueil pour connaître les jours de permanence en établissement.

Adresses utiles et partenaires

Institution	Contact	
Préfecture	3 place du préfet Claude Erignac BP 10322 32000 AUCH Téléphone : 05.62.61.44.00 Fax 05.62.05.47.78 E-mail: prefecture@gers.gouv.fr	
Conseil Départemental	81 route de Pessan BP 20569 32022 AUCH Téléphone : 05 62 67 40 40	
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	1, avenue de la république 32550 PAVIE Téléphone : 05 62 61 22 22	
Chambre de Commerce et d'Industrie	Place Jean David B.P. 10181 32004 AUCH Téléphone : 05 62 61 62 61	
Office Central de la Coopération à l'École	Chemin de la Réthourie 32000 AUCH Téléphone : 05 62 61 27 85 Fax : 05 62 61 27 85	

<p>Association Départementale des Pupilles de l'enseignement public</p>	<p>9 Rue Irénée David 32000 AUCH E-mail : adpep32@wanadoo.fr</p>	
<p>Maison Départementale des Personnes en situation d'Handicap</p>	<p>12, rue Pelletier d'Oisy 32000 AUCH Téléphone : 05 62 61 76 76</p>	
<p>Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation</p>	<p>Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées Site d'Auch 24, rue d'Embaqués 32000 AUCH Téléphone : 05 62 05 28 87</p>	
<p>Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations</p>	<p>Cité administrative Place de l'Ancien Foirail 32020 AUCH Tél. 05 81 67 22 03 Fax 05.62.64.18.58 E-mail : ddetspp@gers.gouv.fr</p>	
<p>Direction Départementale des Territoires</p>	<p>19 place du foirail BP 342 32007 AUCH Tél. 05.62.61.46.46 E-mail : ddt@gers.gouv.fr</p>	
<p>ARS Délégation départementale du GERS</p>	<p>Cité Administrative Place de l'Ancien Foirail 32020 AUCH Téléphone : 05 62 61 55 55 E-mail : ARS-OC-DD32-DIRECTION@ars.sante.fr</p>	